

Dol de Bretagne, le 2 novembre 2022,

**Le Président de la Communauté de communes,
A Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) communautaires,**

Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes,

J'ai l'honneur de vous convier à **la séance du Conseil communautaire**, qui aura lieu le :

Jeudi 10 novembre 2022 à 18h30
Salle Polyvalente - EPINIAC

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du 20 octobre 2022

1. Exécutif – Assemblée communautaire – Démission de Madame QUEMENER Isabelle et installation de Madame MABILE Marie-Odile
2. Exécutif – Assemblée communautaire – Modification de la composition des commissions thématiques intercommunales
3. Pôle Aménagement et Développement – Service Aménagement et Cadre de vie – Lotissement « La Croix Ban » à TRANS-LA-FORÊT – Vente du lot n°8 au profit de Mme BARANOWSKA Marta et M. BARANOWSKI Robert
4. Pôle Aménagement et Développement – Service Développement Economique Emploi – Le Vivier sur Mer - Ouverture des commerces les dimanches et jours fériés en 2023 – Avis
5. Pôle Technique et Environnement – Service Collecte Traitement et Valorisation des Déchets – Approbation du Rapport Annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service
6. Pôle Technique et Environnement – Service Collecte Traitement et Valorisation des Déchets –Déchèteries – Règlements intérieurs – Modifications
7. Pôle Technique et Environnement – Service Technique – Parc d'activités Les Rolandières - Convention de servitude ENEDIS
8. Pôle Ressources - Service Affaires Juridiques – Compte rendu des délégations accordées au Président et au Bureau entre le 16 août et le 15 septembre 2022

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, le (la) conseiller(ère) de la Communauté de communes, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Président
Denis RAPINEL



Le Conseil communautaire compte 41 conseillers(ères) communautaires titulaires, et 7 conseillers(ères) communautaires suppléant(e)s.

Communes	Nombre de conseillers (accord local)	Titulaires	Suppléants
Dol de Bretagne	8	Denis RAPINEL Stéphanie CHEREL Julien LEVERGNEUX Odile JOUQUAN Xavier COADIC Catherine BRIAND Jérôme DOLBOIS Marie-Odile MABILE	-
Pleine-Fougères	4	Louis THEBAULT Sylvie PIGEON Didier BRUNE Laëtitia LENFANT	-
Baguer-Morvan	3	Olivier BOURDAIS Sylvie COMMEREUC Gilles LEBRET	-
Baguer-Pican	3	Sylvie DUGUEPEROUX David GUILLOUX Eliane MASSON	-
Epiniac	2	Sylvie RAME-PRUNAUX Jean-Louis DESPRES	-
Roz-Landrieux	2	François MAINSARD Marie-José CAILLET	-
Cherrueix	2	Jean-Michel TAILLEBOIS Audrey BEREST	-
Mont-Dol	2	Marie-Elisabeth SOLIER Didier ROBINARD	-
La Boussac	2	Christine FAUVEL David VIGOUR	-
Saint-Broladre	2	Jean-François GOBICHON Delphine COLUSSI	-
Le Vivier-sur-Mer	2	Clarisse BARATAUD Arnaud VETTIER	-
Roz-sur-Couesnon	2	Christophe FAMBON Marie-Jeanne HENRI	-
Sougeal	1	Rémi CHAPDELAINE	Amyra DURET
Trans-la-Forêt	1	Janine LEJANVRE	Elisabeth BOURDIN
Sains	1	Nicolas BATHÉLLIER	Jean-Marie TASSEL
Saint-Marcan	1	Louis LEPORT	Xavier LEBRET
Broualan	1	André DAVY	Stéphane CHAPRON
Saint-Georges-de Gréhaigne	1	Jean-Pierre HERY	Jean-Pierre ROUXEL
Vieux-Viel	1	Gérard DUFEU	Isabelle FAISANT



Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le maire est seul(e) conseiller(ère) communautaire, et son (sa) suppléant(e) est le (la) 1^{er} adjoint(e). Ordre du tableau.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers(ères) communautaires ne disposent pas de suppléant(e)s. Dans ce cas, en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à donner une procuration de vote à un(e) autre conseiller(ère) communautaire titulaire de votre choix.

Merci de prévenir les services de la Communauté de communes (02.99.80.90.57) de cette procuration avant le déroulement de la séance.

PROCURATION DE VOTE
<p>Je soussigné(e).....</p> <p>Agissant en qualité de conseiller(ère) communautaire titulaire,</p> <p>Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel</p> <p>qui se tiendra le.....</p> <p>à</p> <p>Donne pouvoir pour me représenter et émettre tout vote en mon nom à :</p> <p>....., conseiller(ère) communautaire titulaire.</p> <p>Fait à,</p> <p>le.....</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>